

Ordre du jour

Réunion du 1^{er} juillet 2009

14h00 Introduction

14h15 La gestion des déchets radioactifs

- Etat des lieux & « étapes » de la loi du 28 juin 2006 sur la gestion durable des matières et des déchets radioactifs ;
- projets de l'ANDRA ;
- mise en œuvre de l'article 10 de la loi du 28 juin 2006 sur la gestion durable des matières et des déchets radioactifs qui dispose que « *le Haut comité (...) organise périodiquement des concertations et des débats concernant la gestion durable des matières et des déchets radioactifs* ».

15h00 Point d'avancement des groupes de travail

- transparence & secret ;
- échelle de communication ;
- mise en place du site internet (recommandation n°1 du « rapport Borloo »).

15h20 La sûreté nucléaire et la radioprotection en France en 2008

Après une courte introduction de la part de l'ASN, débat autour du rapport annuel diffusé par l'ASN auprès de l'ensemble des membres du Haut comité pour, notamment, définir des thèmes qui pourraient être examinés lors des prochaines réunions.

16h00 Les modalités de gestion de la pénurie de radiophysiciens pour garantir la sécurité des patients, les actions d'information des patients et/ou de concertation avec les différentes parties prenantes concernées par cette situation.

16h45 Points divers :

- Projet de directive européenne sur la sûreté nucléaire ;
- Organisation d'une journée d'étude (ex. déplacement dans le Nord Cotentin) ;
- Arrêté du 5 mai 2009 fixant la composition du dossier et les modalités d'information des consommateurs prévues à l'article R. 1333-5 du code de la santé publique.

17h15 Conclusion